

SEN 011 17/18
Étude des système d'emploi du Sénat

QUESTIONS ET RÉPONSES

Question 1 :

Le terme "soumissionnaire" se réfère-t-il à une capacité de ressource ou de société?

Réponse 1 :

Le terme « soumissionnaire » désigne la personne ou l'entité (ou dans le cas d'une coentreprise, les personnes ou les entités) qui dépose une offre pour l'exécution d'un contrat de biens, de services ou les deux. Le terme ne comprend pas la société mère, les filiales ou autres affiliés du soumissionnaire, ni ses sous-traitants.

Question 2 :

Demande de prolongation de la date de fermeture de la soumission.

Réponse 2 :

La date de fermeture de la soumission a été prolongé jusqu'au 31 juillet 2017 à 11h00.
